MODARMERIE DE L'AIR	- GENDARMERIE NATIONALE 80306466
	
GROUPEMENT DE LA	16.2.80
	- PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS -
REGION AERIENNE	======================================
=-2-2-2-2-2-2-2-	
9	
BRIGADE	L'An mil neuf cent quatre vingt, le premier Mars,
E-5-2-1-1-5-5-5-5-5-	Nous G , D ., Gendarme
PROCES-VERBAL Nº 48	L , Be , Gendarme
du 18 Février 1980	De la Brigade de Gendarmerie de l'Air d' ()
- ANALYSE -	Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs
- OBSERVATION D' UN !	/I°-PREAMBULE/
PHENOMENE (O.V.N.I.) Affaire: - P B J	Le lundi dix huit février mil neuf cent quatre vingt, se présentent au bureau de la brigade les nommés P B et B. J -J., militaires appelés affectés au G.A.M. de la Base Aérienne (). Ils déclarent avoir observé un phénomène qui peut être un objet volant non identifié alors qu'ils se trouvaient de service au G.A.M. le 16 février 1980 entre 01 heure et 01 heure 30.
<u>- ш в</u> , ғ !	II° - CONSTATATIONS ET MESURES PRISES /
Vu et tra de Gendarmer	D'après les renseignements recueillis concernant cette affaire, le phénomène ne se serait pas posé. Au cours de différent services, nous avons questionné les habitants proches de la Base. Aucun renseignement utile n'a été recueilli. MESURES PRISES: Par note express numéro 103/2 en date du 18 févrie 1980 de notre brigade, nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Groupement à - Le Commandant de la Base Aérienne

Vu et transmis par le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Air de Région Aérienne à à l'Air de Région Aérienne à l'Air de Région Air de Région

Le G.A.M., lieu où les militaires se trouvaient en service lors de l'observation, se situe au Nord-Est de la Base Aérienne, sur le territoire de la Commune de (...
Aucune veille radar n'ayant été effectuée au cours du Weekend du 15 au 18 Février 1980 au matin, la confirmation des faits par appareils s'est avérée impossible.

Au cours d'enquête, nous apprenons qu'une troisième personne a été témoin des faits, il s'agit du sergent L B F: , chef de Poste au G.A.M.



. . ./...

.../...

```
--- Le 18 Février 1980 à 10 heures 40, au bureau de notre brigade,
nous gendarme G.
                    entendons:
                          , né le
                                                  , affecté au G.A.M.
                    classe appelé, contingent
                       de la Base Aérienne
                                                      ( ), domicilié
                    qui nous déclare :
""" Du 15 au 17 février 1980, je me trouvais de service au G.A.M.
" 16 Février 1980 vers 01 heure 20, J'ai été appelé par le sergent L B
" du G.A.M.
              aux fins de venir constater la présence d'un phénomène étran-
" ge dans le ciel. -----
""" Je me suis rendu devant le P.C. du G.A.M.
                                               . et j'ai noté les choses
" suivantes :-
""" Dans le ciel, au dessus du village de G
                                                      ), j'ai aperçu
" une forme rectangulaire projetant une lumière orange intense. Ce phéno-
" mène est resté immobile durant 1 minute environ puis s'est élevé rapide-
" ment en se déplaçant par paliers, l'intensité de l'éclat diminuant au
" cours de cette évolution sans pour cela donner l'impression d'éloigne-
" ment. J'ai suivi ce phénomène jusqu'à ce qu'il devienne un point puis je
" suis rentré.----
""" J'étais accompagné du sergent L El et du 1ere classe B.
" S.I. : Je n'ai remarqué aucune autre couleur que l'orange.---
" S.I.: Le temps était clair, sans nuage et il n'y avait pas de brouillars
" S.I. : Notre temps d'observation a été de 5 à 6 minutes environ.
                         Le 18 Février 1980 à 11 heures 00
         Lecture faite persiste et signe.
    ( A signé au carnet de déclarations)
      Le 18 février 1980 à 11 heures 20, nous gendarme Li
                                                            , entendons:
                 , J -J
                              , né le
                                                        ( ), militaire
                   de 1ere classe appelé, contingent
                                                       , affecté au
                   G.A.M.
                            de la Base Aérienne
                   domicilié
                   qui nous déclare :
"""" Le 16 Février 1980, vers 01 heure et 01 heure 30, alors que j'étais de
" permanence à la porte d'entrée principale du G.A.M. , j'ai observé un
" phénomène qui était immobile et qui se situait dans le ciel environ au-
" dessus de la commune de
                                     ) à une hauteur que je ne saurais
" déterminer. Le phénomène avait une forme evale et était de couleur jaune
" orangée. -
""" Lors de l'observation le ciel était étoilé et sur fond nuageux.
""" J'ai observé la chose pendant 5 à 10 minutes environ., elle ne faisait
" aucun bruit. Le phénomène s'est transformé en un point rouge et s'est
" déplacé très rapidement en direction du radar civil pour enfin disparai-
" tre .--
""" Lors de cette observation étaient également présents le sergent
         et le 2° classe P
                         Le 18 Février 1980 à 11 heures 35
```

Lecture faite persiste et signe

(A signé au carnet de déclarations)

.../...

---- Le 21 Février 1980, à 15 heures 45, à l'issue d'une permission, au bureau de notre brigade, nous gendarme L entendons :

L B , F , sergent engagé, né le à (), affecté au G.A.M. de la Base Aérienne (), domicilié rue

qui nous déclare :

""" Le 16 Février 1980 entre 00 heure 30 et 01 heures, alors que " j'étais chef de poste au G.A.M. , j'ai observé un phénomène dans " le ciel. J'ai aperçu une grosse lueur orange de forme ronde, immobile " silencieuse, située au-dessus d'un bosquet implanté face au G.A.M. J . J'ai alors appelé le P.C. défense pour leur demander s'il voyait " quelquechose . La réponse fut négative. --""" J'ai observé le phénomène en compagnie des soldats P pendant 5 à 7 minutes environ au dessus du J -J " petit bois. Le phénomène s'est transformé en une ligne horizontale " rouge de la longueur de la lueur aperçue auparavant. Cette ligne a " également disparu et j'ai aperçu une lueur rouge ressemblant à un " rotating placé sur un hélicoptère. Ce phénomène s'est éloigné en " s'élevant par paliers successifs et très rapides .--""" Je n'ai entendu qu'un sifflement lorsque le phénomène a pris la " direction du radar civil.

Le 21 Février 1980 à 15 heures 55

Lecture faite persiste et signe
(A signé au carnet de déclarations)

/ IV°- CLOTURE /-

- DRESSE EN SIX EXEMPLAIRES DESTINES :

- Le premier : A Monsieur le Préfet du Département de à....

- Le deuxième: A Monsieur le Procureur de la République à...

- Le troisième : Au Général Commandant la Région Aérienne

- Le quatrième et le cinquième : A Monsieur le Ministre des Armées
Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau emploi-renseignement, section opérations
à

- Le sixième : Aux archives

Clos à , le 2 Mars 1980

Le gendarme G. :

Le gendarme L